73me ANNEE — N° 1439. PARAIT LE SAMEDI SAMEDI 24 NOVEMBRE 1973.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Administration-Rédaction . 99-(25), rue Droite — Tél. 1.48 04200 SISTERON (Alpes de Haute-Provence) *Directeur* : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces Annonces légales : 1,80 F. la ligne Autres annonces : on traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le N° 53.442

Les abonnements sont payables d'avance Tout changement d'adresse : Joindre 1 Franc

Le Numéro : 0 F. 30 *Abonnement* 1 an : 15 F. 00 C. C. P. PASCAL-LIEUTIER 156-36 Marseille

POUR TOUS VOS TRAVAUX D'ELECTRICITE GENERALE
Installation Rénovation
Dépannage
Chauffages Electriques
Isolation Thermique
Claude DESSAUD
Immeuble B 3
Place de la République
04200 SISTERON
Devis Gratuit

Ent. Joseph CANO
Fondée en 1946
SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL - VENTILATION
APPAREILS MENAGERS Arthur Martin
ADOUCISSEURS D'EAU - TRAITEMENT DES EAUX
200 M2 Salle d'Exposition - Entrée Libre
Rue des Combes — Tél. 7 — SISTERON 04200
Bureau à MANOSQUE - 3, avenue de Pierrevert
Téléphone : 72.14.51
Service après-vente - Contrat d'Entretien Mazout
Ramonages

fuel domestique TOTAL
Commandes et livraisons
Ets GABERT
Cours Melchior Donnet
04-SISTERON
Tél. 0.30

Cassez pas les pieds...
— Cassez pas les Pieds et Paquets,
Dégustez-les.
RICHAUD et BADET
Conserves Artisanales de Qualité
04200 SISTERON Tél. 3.63
Points de vente à Marseille :
Fromagerie MARROU
2, Boulevard Baille, 2

AMBIANCE
Harmonisez votre intérieur
Exposition :
Salles de Bains - Meubles et Accessoires - Cuisines
Kitchenettes - Revêtements Sols et Murs
Route Nationale 85 SISTERON - LE POET
Nouvelle Salle d'Exposition
Ouvert le Dimanche après-midi

Offrez un cristal signé
DAUM
G. ARNAUD
«Le Coffret»
Rue Droite
04 - Sisteron - tél. 376

DE L'HISTOIRE LOCALE...

La détention de Jean-Casimir de Pologne au Château de Sisteron

par José MIRVAL

(Suite).

Dans son « Carcer Gallicus » (1), Jean-Casimir qualifie Godefroy de « demi-grec » (« Semi-græcus »), et l'accuse de délation. En réalité, il semble bien que c'est Charles de Mesmes, comte d'Avaux, ambassadeur de France à Hambourg qui, en suite des avis qu'il donna à son gouvernement, ces mesures furent prises pour suivre les traces de Jean-Casimir (Lettre de Jean Lipie Lipski, archevêque de Gnesne (2), datée du 1er Janvier 1639) ; la réponse de ce dernier le 9 mars 1639 ; réplique de l'archevêque de Gnesne datée du 24 avril 1639. Ces documents sont rédigés en latin et notamment figurent dans le « Carcer Gallicus » et sont reproduits, au titre de pièces justificatives dans l'œuvre d'Edouard de Laplane sous les numéros XVI-XX-XXII).

Le Prince polonais continuait donc, à bord de sa galère, son voyage vers Barcelone lorsque, à hauteur de la tour de Bouc, son bateau ayant été surpris par un calme plat, il dut débarquer, ce dont profita Nargon, commandant du port, pour l'arrêter, ainsi que huit autres personnes parmi lesquelles le comte Konopat, le marquis de Gonzague, Butler et Donhof, principaux chambellans du Prince et ils furent jetés dans un étroit caveau. Nargon prit prétexte de cet acte de violence en arguant que le comte d'Alais, gouverneur de la province, ne désirait « point laisser partir son Altesse sans être admis à l'honneur de lui présenter ses hommages ».

Quelques jour après, on prévint le Prince que « n'étant pas logé commodément, il allait avoir à Salon le palais des archevêques d'Arles à sa disposition, et que là on attendrait la réponse du Gouvernement », ce qui ne saurait excéder quinze jours, comme on l'affirma à son Altesse. La « Gazette de France » (ou « Recueil des Gazettes, Nouvelles, Relations extraordinaires et autres récits des choses avenues toute l'année 1638, par Théophraste Renaudot, conseiller et médecin ») (3), relate ainsi ce fait à la date du 18 mars 1638, d'Aix-en-Provence :

« Le Prince Casimir, frère du roi de Pologne s'estant embarqué sur une galère de Gênes avec quelques Espagnols et grand nombre d'autres personnes de sa suite pour aller en Espagne où il devoit estre, à ce qu'on dit, vice-roy du Portugal, s'avança jusques vers la tour de Bouc, sur les costes de cette province où il a esté arresté et conduit dans la ville de Salon, les consulz de laquelle ont ordre du comte d'Aletz, nostre gouverneur, de le traiter selon sa quallité. L'on a renvoyé la galère gênoise avec toute sa chiourme et esquipage, mais on a retenu les Espagnols ».

Quant au « Mercure François » (Paris, Olivier de Varennes, 1646, tome XXII, p. 250 à 252) (4), il relate, sous l'année 1638, les faits de la façon suivante :

« Au mois de mars de cette année, le Prince Casimir, frère de Vladislas roy de Pologne fut arresté en la coste de Provence par le comte d'Alais gouverneurd e la province, en cette sorte, Ce Prince avoit austrefois levé des troupes de Cosaques pour le service du roy d'Espagne et les avoit menées bien avant dans l'Allemagne pour les faire entrer en la Franche-Comté, tesmoignant en cela ses inclinations pour la Maison d'Autriche, ayant esté fait vice-roy du Portugal au commencement de cette année, pour prendre possession de cette dignité avec esclat, il se fit accompagner de soixante hommes capables d'une entreprise ou estoient Kanoposki qui ayant esté longtemps en France avoient appris la langue.

Il arriva en Italie sans s'estre fait cognoistre et fut bien reçu dans Milan. On lui offrit huit galères pour le conduire en Espagne ; mais il les refusa, désirant se servir d'une galère de Gênes et sous prétexte de la liberté du commerce que les Gênois ont an France, avoir moyen de visiter plus commodément la coste et les ports de Provence. Au partir de Gênes, il passa près de l'isle Sainte-Marguerite, fut deux jours à Saint-Tropez dont il considéra l'assiette et le port, ne se donnant plus à cognoistre qu'auparavant ; de là, il fut à Marseille par terre et passa par Toulon fort peu accompagné, visita la ville, le port et les vaisseaux du roy. Pour mieux recognoiste Marseille, il y séjourna quatre jours (5) et sa galère s'estant arrestée un jour entier à La Cioutat, il vint descendre sous le Chasteau d'If. Ses gens, afin de se rendre moins considérables se logèrent en diverses hostelleries de Marseille et de là, feignans d'estre des passagers incognuz les uns aux autres, se rembarquèrent tous le lendemain neufvièsme de may. Ils arrivèrent sur le midy au Port de Bouc qui est le dernier de la Provence du costé de l'Espagne et s'y estoient désia logez aux Martigues, lorsqu'un courrier du comte d'Alais vint porter l'ordre au gouverneur de la place de se saisir de la galère de Gênes et des personnes qui estoient dedans, notamment du Prince Casimir, nonobstant tout son déguisement. Le gouverneur, homme d'âge et d'expérience, mit six bastardes en basteries contre le port tenant les embrasures bouchées entre les gabions et aprez avoir disposé la garnison et mis ordre que la galère ne se put retirer sans courir risque, parut sur la pointe d'un petit môle au bas de la contrescarpe du rivage, d'où il obligea par toutes les courtoisies dont il se put aviser, le capitaine de la galère de Gênes d'entrer dans un petit batteau et de mettre pied à terre pour entrer desuite dans la forteresse, avec Kanoposki et ensuite le Prince Casimir, tous ses gentilshommes et principaux officiers, en nombre de vingt-quatre personnes.

José MIRVAL.

(A suivre).

(1) Le titre complet de ce livre est « Serenessimi Johanis Casimiri Poloniarum » suæciæque princeps carcer Gallicus ab Everhardo Wassenbergis, conpscriptus, Gedani (Dantzick) apud GeorgiumForsterum, 1644. Cet ouvrage est dédié à l'Empereur Ferdinand III. Orné d'une estampe représentant le château de Sisteron, cet ouvrage constitue l'histoire du Prince, depuis sa naissance en 1609, jusqu'au moment de sa sortie de prison en 1640. Edouard de Laplane tint ce livre du Président de Saint-Vincent provenant de la bibliothèque d'Etienne Baluze.

(2) Il signe : Johannes a Lipie Lipski, archipiscopus Gnesnensio.

(3) Paris, au bureau d'adresse, rue de la Calandre, au Grand-Coq (1639), p 247.

On sait que la « Gazette de France » parut dès 1631.

(4) Ce tome, tout comme les derniers, fut publié par Théophraste Renaudot, par ailleurs fondateur de la « Gazette de France ». Le « Carcer Gallicus » exprime l'avis que Richelieu ait utilisé ces journaux qui annoncèrent à l'Europe étonnée l'incarcération de Jean-Casimir, pour répondre peu après par des griefs à Ladislas.

(5) Ceci est en contradiction avec ce que nous avons dit précédemment, nous basant sur la propre relation de Jean-Casimir dans son « Carcer Gallicus », page 106.

En flanant...

Hyménée Princière

Le mariage d'Anne d'Angleterre avec un roturier est peut-être un signe des temps. Il est vrai que le rôle de la reine Elisabeth est assez effacé. En fait, elle dit et fait ce que les Gouvernements lui proposent de dire et de faire, qu'ils soient de droite ou de gauche. Cela ne signifie pas que la Monarchie soit menacée, les Britanniques restent, en effet, « Loyaux » à leur Souveraine. Au Parlement, un seul député — que nous avons d'ailleurs entendu sur les ondes — sur plus de six cents, est favorable à une République.

Toutefois, les « fidèles sujets » de Sa Majesté reprochent que l'entretien de la famille royale coûte cher. La liste civile comprend beaucoup de parties prenantes dotées de subtantiels revenus annuels dont le total atteint plus de dix millions de francs lourds. On comprend aisément que la solde du capitaine Mark ne pourra servir que d'argent de poche au ménage princier... « Subventions » vraiment élevées pour inaugurer les chrysanthèmes, la relève de la garde, la semaine hippique d'Ascot, etc...

En contre partie, la vente des souvenirs : photos, fers à cheval porte bonheur, services de tables, objets divers, jusqu'aux médailles d'or et d'argent pour les collectionneurs, a dû rapporter pas mal de T.V.A. au Trésor Anglais. De plus, l'émission de nouveaux timbres poste rapportera aux P.T.T. Anglais plusieurs millions de livres grâce aux ventes aux philatélistes du monde entier. Enfin, la B.B.C. n'a pas dû perdre son temps en vendant le reportage télévisé à de nombreux pays étrangers.

Pour conclure, nous pouvons dire que la famille royale a fait recette...

X...

Meublez-vous moins cher ...
AVEC LES PLUS BEAUX MEUBLES
MEUBLES
BOUISSON
Artisan - Décorateur
SISTERON - Tél. 24 28, rue Saunerie
SAINT-AUBAN - Tél. 315 Place Péchiney
Salles à Manger • Chambres à Coucher
Salons • Literies
Tous les Styles et Contemporains
Lits • Sièges • Petits Meubles en Copie d'Anciens et en Noyer Massif
Cuisines sur mesures Rustiques et Modernes
CHOIX TRES IMPORTANT • CREDIT
Magasin ouvert tous les jours de 8 heures à 20 heures
• Le Dimanche sur rendez-vous •

AGENCE
FIAT-LANCIA
GARAGE MODERNE
Route de Marseille
Tél. 3.17
J. GALLEGO
Reparation/Depannage/Tôlerie/Peinture en cabine
Achat — Vente — Neuf et Occasion

FUEL DOMESTIQUE
SHELL
Ets GUILLAUME Frères
5, rue Mercerie — SISTERON
— Téléphone 45 —
Ramonage
Entretien et depannage immédiat des brûleurs

La Maison du Cadeau
Madame BOUTIN
102, rue de Provence — SISTERON Tél. 95
Cadeaux - Porcelaines - Cristaux - Etains - Faïences
Santons - Art Provençal
Grand choix de Bijoux Fantaisie
Liste de Mariage

Meubles Anciens
Bibelots d'Art
Décoration
ANTIQUITES
« LA GRANGE »
C. GUIEN
04200 Châteauneuf-Val-St-Donat
Téléphone 16
Ouvert tous les jours et le dimanche

CHRYSLER SIMCA
Garage du Dauphiné
Tél. 26
04200 SISTERON
Carrosserie
Peinture Auto
Marché Occasion

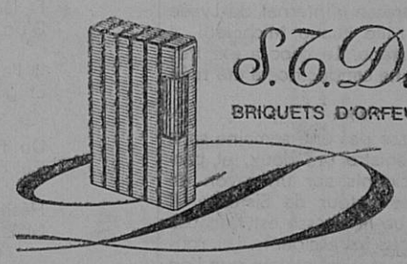
S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS

BIJOUTERIE DE MARTA
53, rue Droite - SISTERON — Tél. 42
Rue A. Badin - ST-AUBAN — Tél. 1.92

© VILLE DE SISTERON

BARTEX

Tous les **Articles d'Hiver** sont arrivés.

Grand Choix

Pour Hommes : en pantalons, pulls, polos, gilets, vestes, anoraks, cabans, chemises.

Pour Dames : en pulls, gilets, jupes, pantalons, manteaux.

Pour Enfants : en pantalons, pulls, polos, gilets, vestes, anoraks, manteaux, chemises, blousons.

Choix important en vêtements de travail, lingerie et bonneterie de saison.

BARTEX

82(22), rue Droite
04200 SISTERON

Le Magasin le plus populaire...
le mieux achalandé...
et le meilleur marché de toute la région...

Entrée Libre.

HOTEL-RESTAURANT DU GRAND CEDRE * NN

04200 SALIGNAC - Tél. 7

Vous offre :

Son calme réel
Son site
Pensions
Repas
Noces et banquets

Son chef : **T. RICHAUD**

POUR TOUTES VOS ASSURANCES...
POUR VOS TRANSACTIONS...
Non pas une seule adresse
Mais une bonne adresse :

Fernand SIARD

« AGENCE DE PROVENCE »
15, rue de Provence. 15
Tél. 4.43 — SISTERON

ASSURANCES « L'UNION »

AGENCE GÉNÉRALE
Incendie - Accidents - Maladie
Risques divers - Vie - Retraite
Crédit Automobile

Transactions immobilières
et Commerciales
Fonds de Commerces - Propriétés
Immeubles - Villas - Terrains
Appartements

DE DIETRICH
cuisine
chauffage
revendeur agréé :

QUINCAILLERIE TURCAN
M. ROVELLO
04200 SISTERON — Tél. 56

PARFUMERIE
INSTITUT DE BEAUTE

Mme ILLY

55, rue Droite - SISTERON - Tél. 4
Esthéticienne Diplômée

Elisabeth Arden...
Lancaster...
Isabelle Lancray...
Givenchy...
J. Fath...
M. de Rauch...

Soins du Visage - Maquillage
Epilation à la cire
Manucure - Beauté des pieds

Ouvert du Mardi au Samedi

CAMAU
DIGNE SISTERON
DIPLOMÉ E.N.O.M.

GÉRANTE DIPLOMÉE
12, avenue des Arcades
04 - SISTERON

REALISER L'AMENAGEMENT RURAL

Le milieu rural pourra-t-il prendre sa place dans l'Aménagement du Territoire ?

C'est la question que se posent les 180 députés inscrits au G.E.P.A.R. (Groupe d'Etude Parlementaires de l'Aménagement Rural) et les 130 sénateurs qui font partie du G.E.S.A.R. (Groupe d'Etude Sénatorial de l'Aménagement Rural).

Le Premier Ministre lui-même vient de faire allusion à cette question en visitant récemment la Bretagne.

Une « Charte de l'Aménagement Rural » est en préparation à partir de l'inventaire des quelques cinquante textes législatifs et réglementaires qui régissent les divers aspects de l'Aménagement Rural. Plusieurs Ministres, dont celui de l'Agriculture, accordent leur soutien à la mise au point d'un texte général qui serait présenté au Parlement au printemps prochain sous la forme d'une proposition de loi.

Cette idée qui n'est pas nouvelle, ne manque pas d'intérêt car elle permettrait de regrouper en les précisant un ensemble de textes assez disparâtres pour les rendre à la fois plus cohérents et plus efficaces.

Le regroupement de ces textes, s'il est un moyen intéressant n'est cependant pas un objectif en soi.

Le milieu rural n'est toujours pas clairement défini, aussi bien dans les recensements que pour l'application de bon nombre de textes réglementaires. Pour les uns il se limite aux communes de moins de 2.000 habitants agglomérés, pour d'autres il englobe les communes de moins de 5.000 habitants, et, lorsqu'il s'agit de désigner les représentants des villes aux Conseils Régionaux, le peuplement minimum est limité à 30.000 habitants... Pour parler correctement d'Aménagement Rural, il serait sans doute nécessaire de mettre un peu d'ordre dans ces multiples définitions...

L'aménagement du Territoire demeure une œuvre globale au niveau des espaces géographiques : Nation, Régions,, Départements, groupes de communes. La principale qualité des actions réalisées dans ce but devrait être leur cohérence, par une prise en considération des besoins de toutes les zones de notre pays, quelque soit leurs caractéristiques, leurs diversités, et la densité de leur peuplement. La seule spécificité qui existe en la matière, et elle est de taille, réside dans l'application des réalisations, aux zones de type urbain d'une part, et aux zones de type rural d'autre part.

C'est ainsi que peut se justifier l'appellation « Aménagement de l'Espace Rural » pour pouvoir tenir compte des problèmes particuliers de l'agriculture, de l'organisation foncière, de la protection des espaces naturels et de l'ensemble des activités implantées dans les villages, les bourgs, et les petites villes, qui constituent l'armature socio-économique de ce milieu rural.

Les partenaires concernés par ces problèmes d'aménagement sont nombreux : les collectivités locales, les professions agricoles, artisanales, commerciales, industrielles, le tourisme et les associations familiales sociales culturelles...

Nous devons nous demander quelles seront les structures de rencontre, de concertation, et les moyens d'animation, d'information, de réalisation dont ces partenaires devront disposer pour agir en connaissance de cause et avec efficacité, ensemble et chacun dans leur domaine.

Parler d'aménager le territoire veut dire possibilité de s'intéresser à la fois au développement économique et social et aux équipements et services nécessaires pour améliorer les conditions de vie de toute la population.

Peut-on espérer que le nouveau texte officiel en préparation puisse permettre à l'ensemble de la population rurale de prendre réellement en main son avenir ?..

Dans ce domaine les textes, même bien faits, ne suffisent pas lorsqu'il faut travailler dans un village ou un secteur rural.

J. VILLOT.

ACCIDENTS

Un accident a eu lieu dimanche dernier vers 10 heures dans le quartier de la Grand-Vigne, commune de Peipin. Une maîtresse d'internat du Lycée Paul Arène, Mlle Eliane Micheletti, a heurté un platane. Le choc a été très violent, la jeune conductrice a été tuée sur le coup.

***

Il ne se passe pas une semaine sans que l'on enregistre un, deux, et parfois trois accidents sur un rayon de dix kilomètres autour de Sisteron. Il est à noter que la vitesse est la cause de presque tous les accidents. Les routes sont belles et il est certain que l'on se laisse aller à une vitesse qu'il ne faut pas exagérée.

Des blessés surtout, des dégâts matéreils **importants.**

LA SOUCO DI JOUINE

La Souco di Jouine doù Felibrige (Mantenènço de Prouvènço) qu'es aco ?

C'est un groupe de jeunes de Provence appartenant au Félibrige. Cette vieille association fondée par Mistral et ses amis est plus que centenaire mais se veut toujours jeune. Son but est de maintenir dans notre Provence non seulement les traditions mais surtout une manière de vivre qui nous est propre à travers notre langue Provençale, malheureusement ignorée dans nos écoles.

Défendre et faire connaître cette langue vivante mais aussi défendre notre région contre la centralisation technocratique et ses conséquences néfastes, tel est le but de ces jeunes.

Ils organisent des « vesprado », veillées publiques «en lengo nostro » pour se faire connaître et montrer aux Provençaux que leur langue a toujours quelque chose à dire.

Chants, danses, poésie, théâtre d'hier et d'aujourd'hui animent ces veillées où l'on parle aussi des problèmes actuels de la Provence et des Provençaux.

Deux veillées se sont déjà déroulées à Lourmarin et à Vaison-la-Romaine. La prochaine aura lieu à la M.J.C. d'Aix le 30 décembre. La Souco di Jouine organise des veillées partout où on le lui demande. Elle est ouverte à tous ceux qui s'intéressent à l'existence et à l'avenir de leur région.

Sauvaren Prouvènço !

Richard MAGNAN.

Florélia
Service Interflora
36, rue Mercerie — SISTERON
Tél. 6.35

DE GARDE

Dimanche 25 Novembre

En l'absence de votre médecin habituel :

— **Docteur Mondielli,** avenue du Gand — Tél. 2.31.
— **Pharmacie Combas,** les Arcades — Tél. 0.19.
— **Ambulances Provence-Dauphiné** — Tél. 0.52 - 0.82.
— **Ambulances de la Citadelle** — Tél. 4.57 .
— **Garage du Dauphiné,** cours Melchior-Donnet - **Touring-Secours** (gratuit) — Tél. 0.26.
— **Garage du Jabron** — Tél. 22 à Peipin.
— **Accidents Secours Routier** — Tél. Tél. 3.17 et 3.29.

Lundi 26 Novembre

— **Pharmacie Combas,** les Arcades — Tél. 0.19.

Boulangeries :
— **Martini,** rue de Provence.
— **Gaubert,** rue Saunerie.
— **Javel,** rue Mercere.

BAL

Samedi 24 Novembre
en soirée
Salle de l'Alcazar
avec
Paul ALENA
et son Ensemble

La salle de l'Alcazar, salle préférée de toute la jeunesse par sa disposition et son modernisme, recevra le samedi 24 novembre en soirée un public toujours avide de danses et de distractions.

C'est l'ensemble Paul Aléna qui animera avec entrain et donnera l'ambiance voulue à cette soirée.

C'est encore une manifestation dansante qui aura son succès.

Rendez-vous à l'Alcazar ce samedi.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire le lundi 26 novembre 1973 à 21 heures.

CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ELEVES LAIQUES DE SISTERON LYCEE Paul ARENE et C.E.T.
(Fédération Cornec)

Les Parents d'Elèves du Lycée Paul Arène et C.E.T. annexé sont cordialement invités à la réunion d'information qui aura lieu samedi 24 novembre à 20 h. 30 salle de la mairie.

Diverses questions seront discutées dont :

—Conseils de classe — Les délégués du conseil local seront à la disposition des parents ayant des questions à poser ou des suggestions à proposer.

— Utilisation des 10 % obligatoires — Etant donné la mise en route — toute récente — de cette pratique, il est utile et essentiel que les parents soient informés clairement et objectivement.

En effet, les façons d'utilisation sont différentes suivant les établisseents et il faut donc que l'administration, les enseignants, les parents, les élèves se consultent pour une bonne utilisation de ce temps qui est pris sur les horaires obligatoires.

De plus il ne faut pas que les activités projetées entraînent des dépenses supplémentaires pour les parents.

Nous vous renouvelons notre invitation et vous demandons de venir nombreux.

Le Président.

Cette Semaine...
dans PARIS-MATCH

— En couleurs : la chasse aux oiseaux dans le Sud-Ouest : un crime pour les écologistes.
— La crise de l'énergie, par Raymond Cartier.
— Le mariage d'Anne et Mark.

Le Coin du Poète...

Sur un air de fable

Lorsque les yeux chargés de lueurs assassines
La vieille chienne lasse apporte à ses petits,
Aux pendantes babines,
Des lambeaux de chair tendre ou restes de rôtis,
Proies chassées et vaincues ou fruits de ses rapines,
De jeunes crocs sertis
En leur rose mâchoire, insolents apparaissent,
Et en vain cette mère attend quelques caresses
Des chiots pleins d'appétit...

Les nourrissons ingrats sont par trop attirés :
Ils grognent, proclamant leur ardeur carnassière ;
Leurs queues aux poils serrés
Qu'affole un lourd bonheur battent hautes et fières
Comme plumets soyeux dans les vents débarrés...
Et ces bêtes s'affairent
Autour de la ration maintenant plus menue
Et que leur partagea par l'instinct prévenue
La meilleure des mères...

Mais l'un des affamés, pour sûr le plus gourmand,
Vient d'achever la sienne, et le nez contre terre,
Il hume ce relent
Qui donne un goût de crime à l'air de la tannière ;
Il lèche avec amour son jeune poil sanglant
Puis, tourné vers son frère,
Il l'aperçoit, jaloux, encore à son festin ;
Alors court dans son œil qui s'agrandit soudain
Un éclat téméraire.
Sur l'autre ménager d'une trop rare aubaine
Il bondit, l'envieux, avec un rauque aboi
De chacal ou de hyène ;
Et lâchement servi par le subit émoi
D'un concurrent surpris, il s'assure sans gêne
D'un fin morceau de roi.
Il l'a, il le retient dans sa gueule gloutonne
Et grogne sans arrêt, quand le vaincu s'étonne
Et doute de son droit.

Du fin fond de la niche où on l'a bousculé
Ce dernier, un instant, cherche son adversaire
Car son esprit troublé
Hésite à découvrir un rival dans ce frère... ;
Mais soudain, il comprend, et l'humble dépouillé
Exhale sa colère :
Deux bonds, deux jappements, et spectacle aride,
C'est le déroulement d'un combat fratricide
Sous les yeux d'une mère !

L. TRON.

LE 11 NOVEMBRE

Le 11 Novembre, cette fête du souvenir, a été célébrée avec ferveur et recueillement dans les grandes villes comme dans les plus petites communes.

Tous les monuments aux morts ont été fleuris et décorés aux couleurs nationales.

Tout un nombreux public s'est dérangé, a assisté aux diverses manifestations organisées à cet effet.

Les enfants de toutes les écoles ont eux aussi apporté leur présence, signe de reconnaissance envers ceux qui ont donné leur vie pour une France libre et fraternelle.

CARNET BLEU

On nous fait part de la naissance à la maternité de Ssteron de François, dans le jeune ménage de Madame, née Danielle De Marta et de M. Robert Richaud, le jeune maire d'Authon, sous-directeur de la Sécurité Sociale à Angers.

Avec nos meilleurs souhaits à François, nos félicitations aux parents et grands-parents.

REMERCIEMENTS

En reconnaissance des services rendus par les sapeurs-pompiers lors des recherches de leur père dans le bois de Chapage, la famille Leydet de Peipin a fait don de 50 F. à leur caisse de secours.

Tous nos remerciements aux généreux donateurs.

***

La subdivision des sapeurs-pompiers de Sisteron adresse ses vifs remerciements et tous ses vœux de bonheur aux jeunes époux Cotton-Durvil de Thèze pour le don de 50 F. qu'ils ont fait à leur caisse de secours.

Merci à ces généreux donateurs.

NECROLOGIE

Nous avons appris le décès de Marcien Désiré, survenu à l'âge de 77 ans.

Désiré Marcien, de vieille famille de chez nous, était sympathique et estimé, il était un ancien joueur de football du Sisteron-Vélo.

A son fils Raymond, à la famille, nos condoléances.

EVARRONNAGE

La Direction des services Vétérinaires des Alpes de Haute-Provence communique : Le varron est une maladie parasitaire dont la manifestation, visible au printemps, sous forme de grosseurs sur le dos des jeunes bovins, ne représente que la phase finale, le parasite s'introduit dans le corps des bovins au cours de l'été et c'est dès l'automne qu'il faut le détruire si l'on veut éviter qu'il retarde, pendant l'hiver, la croissance de vos animaux.

Les traitements préventifs doivent être effectués en octobre-novembre au plus tard, pour avoir les meilleures chances d'efficacité.

Votre vétérinaire vous fournira, sur demande, des médicaments en solution à étendre une seule fois sur le dos de l'animal. Cet épandage ne doit jamais être accompagné de frictions ni de brossages.

Les bovins ayant séjourné une première fois dans les pâturages sont spécialement désignés pour recevoir de tels traitements.

ETAT - CIVIL

du 14 au 21 novembre 1973.

Naissances — Brahim, fils de m'Hammed Aberkane, employé, domicilié à Sisteron — Lucie Marie, fille de Francesco Posteraro, conducteur d'engins, domicilié à Rians — Yves, fils de Daniel Quemere, instructeur pilote, domicilié à Château-Arnoux.

Décès — Marie-Louise Octavie Turcan, veuve Donnet, 81 ans, avenue de la Libération — Louise Marie Alexandrine Martel, veuve Fabre, 84 ans, avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve LANDREVIE et sa fille ;
Madame Vve LANDREVIE Louise ;
M. et Mme MARCHIN Louis ;
M. et Mme LANDREVIE Roger et leurs enfants ;
Les familles HURIEZ, ALLARD, AILHAUD, ESTUBLIER, BREISSAND, DENIEL, DUMONT ;

très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Adrien LANDREVIE

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Petites Annonces

URGENT

Société DUMEZ cherche appartement ou villa F3 Sisteron ou environs immédiats — Téléphoner 557 Sisteron.

A VENDRE

Moto Guzzi V 7 S 1971 - 4 - bon état de marche — S'adresser au bureau du journal.

CHERCHE

Employée de maison sachant faire la cuisine — S'adresser au bureau du journal.

URGENT

Ponts-et-Chaussées Sisteron recrutent ouvriers routiers — Se présenter bureau, route de Marseille, du lundi au vendredi inclus.

A VENDRE

Ami 8 break 1970 - prix argus — S'adresser au bureau du journal.

CHERCHE

Ménage toute main pour jardinage et tenir maison — S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Chambre à coucher - Machine à Laver automatique - Poêle à mazout — S'adresser au bureau du journal.

OBJETS TROUVES

Une gourmette en métal doré — S'adresser à la mairie.

LE JOURNAL DE LA MAISON

Novembre 1973

LE CONFORT DANS LA MAISON

Les enfants sont rentrés en classe, les jours sont devenus plus courts, on a un peu plus de temps pour s'occuper de sa maison, pour ranger, pour bricoler, pour décorer. Pour vous y aider, **Le Journal de la Maison** a donc réuni dans son numéro de novembre trois dossiers sur ces différents sujets.

Les rangements

Il en faut dans chaque pièce de la maison. Ils doivent être pratiques, fonctionnels, mais ces meubles, qu'ils soient grands ou petits, sont aussi des éléments du décor. Pous classer ou pour ranger dans la cuisine, le séjour ou la chambre, **Le Journal de la Maison** en a sélectionné de toutes sortes, de toutes couleurs et à tous les prix.

Les Kits

C'est la nouvelle vague du bricolage : tout est livré dans une boîte, il ne reste plus qu'à monter les éléments. On trouve ainsi aussi bien une chaîne Hi-Fi qu'une salle de bains, une horloge qu'un clavecin ! **Le Journal de la Maison** fait le tour de ce nouveau et amusant marché.

Les plantes dans la maison

Lesquelles choisir, comment les entretenir et surtout où les installer, comment bien les mettre en valeur. Photos à l'appui, **Le Journal de la Maison** choisit les plus jolis exemples de plantes décoratives.

Au sommaire du même numéro, des reportages, des conseils de jardinage, une promenade chez les brocanteurs, des idées d'ouvrages à réaliser vous-même.

LE JOURNAL DE LA MAISON N° 66 est en vente partout. Le numéro 4 francs. Si vous ne l'avez pas trouvé chez votre marchand de journaux habituel, écrivez à l'adresse suivante : 31, route de Versailles - 78560 Le Port Marly.

A nos Abonnés

N'omettez pas de régler votre abonnement dès l'avis de paiement, vous nous éviterez des frais de relevé et ne risquerez pas une interruption dans l'envoi du Sisteron-Journal.

Tout changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 1 Franc.

© VILLE DE SISTERON

Location Matériel
travaux publics et bâtiments
BLANC Georges
Compresseurs - Grues - Bétonnières
Cuves à eau - Pompes
Groupes électrogènes
Tél : 282 Château-Arnoux
196 Sisteron
Route de GAP
04200 SISTERON

RICHAUD G. TECHNICIEN DIPLOME
Nouvelle adresse :
15, Avenue Paul Arène - SISTERON — Tél. 3.62
LA MAISON DES GRANDES MARQUES
Dual - Schneider - Pathé Marconi - Radiola - Airflam
Zægel - Thomson - Lincoln - Frimatic - Frigéco
Calor -- Thermor -- Deville
Avant tout achat d'un Téléviseur Couleur, demandez un essai Schneider de 8 jours
Les Téléviseurs tranquilles à réglage automatique
●
LE PLUS GRAND CHOIX DE LA REGION
Téléviseur Noir et Blanc et Couleur
Meuble Bar Télévision Moderne et Rustique
Electrophone - Magnétophone - Chaîne Hi.-Fi
Lave-Vaisselle Automatique 10 et 12 couverts
Machine à Laver le linge garantie 5 ans
Congélateurs : 250 - 300 - 400 - 500 - 600 litres
●
Chaque mois, DEUX PROMOTIONS
Novembre : 10 % de remise sur Calorifère à Mazout
20 % sur un article exposé en vitrine.
●
Service Après-Vente - Stock pièces détachées
OCCASION GARANTIE
Réfrigérateur - Téléviseur - Machine à Laver

Fuel elf
Désiré LATIL
Transports - Livraison à toute heure
Rue de la Renaissance - Le Gand
Tél. 5.09 ——— 04200 SISTERON

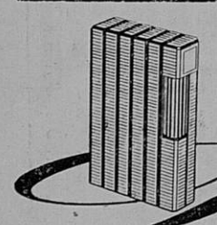

S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS
ARNAUD GASTON - « Le Coffret »
156, rue Droite — SISTERON

POISSONNERIE DES ARCADES
Tél. 2.73
SISTERON
COQUILLAGES ● ECREVISSES ● LANGOUSTES
TRUITES VIVANTES ● POISSON CONGELE
« La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle »

TROUCHE Paul
LES PLANTIERS - SISTERON - Tél. 3.82
LIBRE SERVICE
U N A Membre Euro group
vous propose :
U N Choix Formidable
U N E Qualité Irréprochable
A UX Prix les Meilleurs

Pour la décoration intérieure, confection et pose de Rideaux et Voilages tous styles
UN CHOIX TISSUS AMEUBLEMENT
Gardisette et Voilage
TOUTE LA LITERIE
LITERIE DES ARCADES
Paul DAVIN
Tél. 3.77 SISTERON

LES SPORTS A SISTERON

Rugby

Très bon match fourni par l'équipe première du C.O.S. qui, après une partie très disputée a perdu par 11 à 12 contre l'équipe de Martigues, classée première du championnat.

Le lever de rideau s'est joué entre les réserves de Sisteron et de Martigues. La supériorité des visiteurs était importante et le score fut lourd.

Football

L'U.S.S., sur le terrain de Beaulieu, recevait Peyrolles en championnat mais n'a pas pu se montrer en vainqueur. Un match médiocre, sans grande volonté. Score sévère en faveur des visiteurs (6-1).

***

Le football, chez les joueurs du Sisteron-Vélo, s'est quelque peu amélioré, arrive sur un jeu clair et précis. La rencontre contre Charleval s'est jouée rapide. Le score 1-1 indique un jeu plaisant et le match se termine sur les applaudissements d'un nombreux public.

TENNIS DE TABLE

Le Ping-Pong-Club Sisteronnais battu sévèrement à Gap 36 à 14

Certes, si ce fut une défaite, ce fut aussi pour les pongistes sisteronnais une bonne séance d'entraînement.

Si dans un certain cas on dit, c'est la faute à pas de chance, ce ne fut pas le cas car les gapençais opposèrent une équipe de bons pongistes.

Equipe A Gap : 1 non cl., 2 cl. : 40 IP et 50.

Equipe A Sisteron : 2 non cl., 1 cl. : 50.

Equipe B : non cl. de part et d'autre.

Casgha Jean-Yves NC gagne 40 IP et perd 2 matches.

Maurel J.-M. NC gagne 40 IP et perd 2 matches.

Sabinen Cl. 50 perd 3 matches.

Casgha et Maurel perdent le double.

Score : 24 à 6 pour Gap.

Equipe B : Lombard gagne 2, perd 1 match ; Maurel Y. gagne 1, perd 2 matches ; Castel perd 3 matches ; Maurel et Lombard gagnent le double, score 12 à 8 pour Gap.

Dimanche sur les stades

— L'Union Sportive des Mées sera sur le terrain de Beaulieu, en Coupe de Provence, et jouera contre l'équipe première du Sisteron-Vélo. Coup d'envoi à 14 h. 30.

Cette rencontre peut être favorable aux joueurs Sisteronnais. Il y a un mais... quand on sait que l'équipe visiteuse est classée dans le championnat de première division. Toutefois, les supporters assisteront à une rencontre agréable.

— L'équipe réserve du Sisteron-Vélo se déplace à Beauvezer pour le championnat Ufolep. Une victoire des Sisteronnais serait bien acceptée.

— L'Union Sportive Sisteronnaise jouera sans doute un match amical. Une équipe correspondante de Laragne sera son adversaire.

UN CHALLENGE DES SLALOMS AUTOMOBILES DANS LA REGION

Mardi dernier, une réunion peu commune s'est tenue à Sisteron.

Les quatre Ecuries Automobiles du département décidaient en effet de s'associer en vue de l'établisssement d'un Challenge 74 des Slaloms regroupant les organisations de chaque association.

Les différents bureaux étaient au complet et on notait en particulier la présence des présidents Brunel (ASA J. Rolland), Gastinel (Ecurie Lavandes), Guillot (Team 04), qui remplaçait Pochon et Latil (Ecurie Alpes-Saint-Geniez).

Il s'agissait pour cette prise de contact, d'élaborer une ébauche de règlement. Chaque Ecurie, en rapport avec l'A.C. des Alpes de la Fédération Française du Sport Automobile, organisera trois épreuves (slalom, slalom en côte ou gymkhana). Le Challenge regroupera les douze épreuves. Il sera ouvert à tous les possesseurs d'une licence régionale, nationale ou internationale. A noter que la licence régionale peut être délivrée à tous les possesseurs du permis de conduire. Six résultats seront nécessaires pour être classé.

Un classement distinct par catégorie sera établi au cours de chaque épreuve, afin que tous aient les mêmes chances au départ.

Les frais d'inscription seront réduits à une participation aux frais et à l'assurance. Des coupes et des prix en nature récompenseront les mieux classés dans les catégories et ce lors de chaque épreuve.

Ce Challenge sera doté pour sa part de plus de 4.000 F. de prix.

Lors de la prochaine réunion qui se tiendra le 11 décembre à la Potinière à Sisteron, aura lieu l'élaboration d'un calendrier et d'un règlement.

Cette organisation commune est un gage de bonne volonté et de solidarité. Elle permettra de servir au mieux et de démocratiser pleinement le sport automobile.

COMITE D'ACTION POUR LA DEFENSE DES INTERETS DES TRAVAILLEURS IMMIGRES

Création d'un Comité à Sisteron, qui répond : à un besoin général, à un besoin local : logements, alphabétisation, vie quotidienne, travail.

Actions du comité : unité (syndicats, partis, autres comités), information de la population.

***

Un Comité d'Action pour la défense des intérêts des travailleurs immigrés (CADITI) a été créé à Sisteron. Ce n'est pas un hasard. N'est-il pas clair que, face à son incapacité à satisfaire les besoins essentiels des travailleurs, le Capitalisme (dans le monde et en France en particulier) tente de diviser la classe ouvrière ? Une de ces tentatives se traduit par la vague de racisme que nous connaissons depuis quelques années. Face à cette manœuvre de division, la classe ouvrière doit riposter en renforçant son unité ! C'est ce qui explique l'idée de créer ce Comité, lancé lors d'un meeting anti-raciste organisé par les syndicats.

Le développement du racisme sert à accentuer l'exploitation des travailleurs immigrés par le Capitalisme, qui les maintient dans les pires conditions d'abandon matériel et moral. Sous payés, isolés dans des logements insalubres, coupés du reste de la population, souvent analphabètes, ils subissent de plus surveillance et répression policières.

C'est la raison pour laquelle le Comité, en relation avec les syndicats, les partis politiques et les autres associations de la région, poursuivant les mêmes buts, se propose d'agir pour informer la population, de dénoncer les actes racistes et d'unir les efforts de tous en vue d'améliorer les conditions de vie des travailleurs immigrés.

Nous appelons donc toutes les personnes ayant compris l'importance de ces problèmes à se joindre à nous et à assister à la prochaine réunion dont la date et le lieu seront fixés ultérieurement et donnés par voie de presse.

INFORMATION SYNDICALE

L'Union Locale C.G.T. s'est adressée au Directeur du Travail et de la Main-d'Œuvre suite aux pressions exercées par Mme la Directrice sur le professeur de cuisine, maître auxiliaire, pour le contraindre à faire confectionner par ses élèves, à la place des salariés agents, en grève le 12 novembre pour leurs revendications professionnelles, les repas pour les internes et demi-pensionnaires du Lycée.

— En effet, celle-ci a enfreint aux règles de la juridiction du travail et notamment les accords et conventions sur l'apprentissage des scolaires.

— Et porté atteinte au droit de grève.

Suite à la réunion de son bureau, l'Union Locale demande au Directeur du Travail d'informer l'Inspecteur d'Académie de sa réprobation.

De même elle lui demande d'intervenir avec fermeté auprès de Mme la Directrice afin de contribuer au respect du Droit Social. Une copie de cette lettre est adressée à chaque membre du Conseil d'administration du Lycée Paul Arène et C.E.T. annexé.

La lettre précise : « Pour nous syndicalistes, exploiter des adolescents encore scolaires à des travaux ne relevant plus de l'apprentissage, sans salaire, avec l'intention de nuire au personnel agent dont la valeur professionnelle est connue de tous correspond à la pire exploitation de l'homme ».

LES ELECTIONS A LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Préfecture des Alpes de Haute Provence communique :

Des élections en vue du renouvellement général des Chambres de Commerce et d'industrie auront lieu en février 1974.

En vue de ces élections, il est procédé actuellement à la révision des listes électorales.

Dans chaque mairie, un exemplaire de la liste des électeurs de la commune est déposé actuellement et jusqu'au 17 décembre 1973 inclus.

Un exemplaire des listes électorales des communes comprises dans la circonscription du Tribunal de Grande Instance de Digne, tenant lieu de Tribunal de Commerce, est déposé pendant la même période au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Digne.

Un exemplaire des listes électorales des communes comprises dans la circonscription du Tribunal de Commerce de Manosque est déposé jusqu'au 17 décembre également au greffe du Tribunal de Commerce de Manosque.

Pendant le même temps, un exemplaire des listes électorales de toutes les communes restera déposé au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie à Digne.

Pendant ce dépôt, tout ayant-droit pourra exercer un recours, soit qu'il se plaigne d'avoir été indûment omis, soit qu'il demande la radiation d'une personne physique ou morale indûment inscrite. Il pourra exercer dans les mêmes conditions un recours contre son classement dans les catégories ou sous-catégories professionnelles.

Ces recours seront portées devant le Tribunal d'Instance dans le ressort duquel est située la commune dont la liste est mise en cause. Ils seront introduits par simple déclaration au Greffe effectuée sans frais et dont il sera donné récépissé.

Pour LOUER
Pour VENDRE
Pour ACHETER
FAITES UNE « PETITE ANNONCE » dans « SISTERON-JOURNAL »

CABINET
Alphonse ALIBERT
Fondé en 1930
Courtier - Transactions Immobilières - Commerciales
Crédits Divers
11, Rue de Provence
04200 SISTERON
Téléphone 80

GARAGE DU JABRON
Mécanique Générale - Réparation - Dépannage
Tôlerie - Peinture
J. P. NADE
AGENCE FIAT
Les Bons-Enfants - PEIPIN — Tél. 22
STATION SERVICE
Dépannage jour et nuit, dimanches et jours fériés

SERRURERIE ● CONSTRUCTION METALLIQUE
BLANC Frères
Route de Gap - SISTERON ——— Tél. 196

Du nouveau dans le CHAUFFAGE ELECTRIQUE
25 % d'économie sur la consommation avec les « Plinthes Convecteurs »
●
Etude gratuite
Isolation - Installation
ROMAIN Albert
Electricien Spécialiste
Téléphone 54 PEIPIN - 04200 SISTERON

PLAISIR D'OFFRIR
Cadeaux • Souvenirs
Porcelaines • Cristaux • Etains
Faïences • Poteries
Liste de Mariage
Georges LATIL
26 rue Droite
SISTERON
Tél. 1.29

AGENCE DU CENTRE
Mme CHABERT
18, rue Droite - SISTERON — Tél. 2.86
Toutes transactions
Immobilières - Commerciales - Industrielles

"antiquités"
Meubles - Bibelots - Faïences
Avenue Paul Arène - Tél. 5.97
tous les jours de 9 h. à 20 h., y compris le dimanche

TAPISSIER ——— MATELASSIER A FAÇON
MALATRAY Jean
1, rue du Glissoir - SISTERON — Tél. 563
Réparations et neuf
Sommiers — Matelas — Fauteuils — Chaises
Matelas : Laine - Mousse - Ressorts
Tissus Ameublement Traversins - Oreillers

La Caisse d'Epargne de Sisteron
vous informe que depuis le 1er Janvier 1973 le taux d'intérêt est porté à
5,25 %
NET D'IMPOT
Taux 4,25 % + Prime de Fidélité 1 %
Premier Livret : 22.500 Francs
Livret Supplémentaire
(sans limitation avec option fiscale)
Renseignements à nos guichets à SISTERON et dans nos Six Succursales :
LARAGNE - LA MOTTE DU CAIRE
SAINT-AUBAN - VOLONNE
CHATEAU-ARNOUX - L'ESCALE

Prix d'Usine pour Artisans et Collectivités
DECOR 04200
BONNET RENÉ
18, rue Droite, 18
SISTERON — Tél. 93
Peintures — Papiers Peints — Revêtements Sols et Murs - Droguerie - Vitrerie - Stores Vénitiens
Demandez votre Carte de Fidélité

GRAND BAZAR PARISIEN
Cadeaux - Souvenirs - Jouets
Tout pour l'Enfant - Jeux Educatifs
Papeterie - Camping - Rideaux - Revêtement du Sol
Maroquinerie Scolaire - Voyage - Etc.
Liste de Mariage
61, rue Droite - SISTERON Tél. 53

Entreprise Chauffage Sanitaire CARLE
S.A.R.L. - 05300 LARAGNE - Tél. 146
Agence de SISTERON
E. CAPDEVILA
30, rue Saunerie — Tél. 547
Tous Travaux de Chauffage
Sanitaire/Climatisation/Zinguerie
Traitements d'eau - Dépannage et entretien d'installations

© VILLE DE SISTERON

L'Electricité chez soi...

CHAUFFAGE ELECTRIQUE INTEGRE
pour constructions neuves
CHAUFFAGE PAR ACCUMULATION
pour tout appartement
Convecteurs Radial BRUNNER, THERMOR

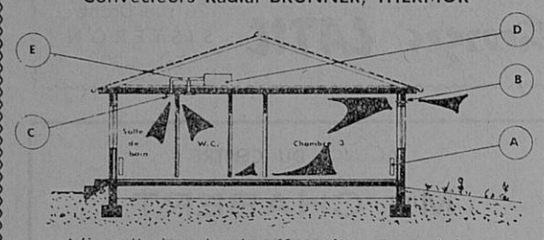

L'installation du chauffage électrique doit comporter une étude préalable de la construction, établie par votre électricien Conseil.

Pour tous renseignements, nous consulter

Entr. CHABAUD et Fils

Square « Horizon » — 04200 SISTERON

Orly - Maison VERNET

137, Avenue Paul Arène
64, Rue Droite
SISTERON — Tél. 81

PRET A PORTER DAMES et HOMMES
SPECIALITE ROBES DE MARIEES
GAINES ET SOUTIENS GORGE :
Playtex - Scandale - Triumph - Boléro
Barbara - Youthcraft
GAINES DE GROSSESSE
Occulta - Révéa

Fuel ANTAR

LATIL Pierre

Avenue de la Durance
04200 SISTERON Tél. 3.23

PRIX SPECIAUX

VISITEZ

Le Palais du Carrelage

Avenue Jean-Jaurès - SISTERON

HALL D'EXPOSITION

Salles de Bains grandeurs normales - Sanitaires Accessoires
Faïences - Carreaux émaillés - Marbres - Granito
Moquette coupée au centimètre
Du Choix et des Prix

Agence L'ABEILLE

ASSURANCES DE TOUTE NATURE

Contre l'Incendie, Les Accidents, Risques divers
Complémentaires Maladie, Retraites et Vie

Contrats Spéciaux
LE CREDIT UNIVERSEL
Immobilier Automobile - Equipement

Jean TIERANT

Place Docteur Robert
04200 SISTERON Tél. 4.17

TOUS TRAVAUX DE
PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS

Robert JEDOR

« Mont-Gervi » - 22, avenue d'Alsace-Lorraine
Téléphone : 0.31
04 - SISTERON DEVIS GRATUIT

ELECTRICITE GENERALE
RADIO, TELEVISION, MENAGER

A. LATIL & Fils

247, avenue Paul Arène - SISTERON Allo 3.36
Distributeur des Téléviseurs RADIOLA
et des Machines à Laver VEDETTE
Service après-vente assuré

Intervention

DE M. MASSOT, DEPUTE AU SUJET DE L'ELEVAGE OVIN ET DE LA CREATION D'UN LYCEE AGRICOLE

Nous avons publié dans un précédent numéro l'intervention de M. Marcel Massot, député, à la tribune de l'Assemblée Nationale au sujet de l'économie montagnarde. Au cours de la discussion du budget de l'agriculture, M. Massot a également attiré l'attention de M. le Ministre de l'Agriculture sur un aspect particulier de cette économie : l'élevage ovin qui revêt une grande importance dans les régions de montagne.

Nous reproduisons ci-dessous cette deuxième intervention :

Je voudrais maintenant attirer une nouvelle fois votre attention sur un aspect particulier de l'économie montagnarde : l'élevage ovin, irremplaçable dans les régions de montagne où les paysans sont condamnés à vivre avec les moutons.

Bien qu'à maintes reprises l'intérêt de la production ovine ait été proclamé, les quelques mesures décidées se sont avérées insuffisantes pour relancer la production de cette viande de luxe de plus en plus demandée et appréciée.

La production de 1973 atteindra tout au plus les niveaux de 1972 et 1971, alors que nos besoins ne cessent d'augmenter et que, pour combler notre déficit, nous devons aujourd'hui importer plus de 25 % de notre propre consommation.

Grâce à des améliorations opportunes du prix du seuil et des reversements accordés au F.O.R.M.A. en juillet et septembre derniers, l'évolution des prix a été satisfaisante au cours des mois passés et je m'en réjouis.

Mais il ne peut s'agir là que d'un début de rattrapage. Les indices de prix à la production établis par l'INSEE traduisent bien l'importance du décrochage marqué par la viande ovine depuis 1968, évolution qui devenait catastrophique si l'on considère que la progression a été trois fois plus faible que pour la viande bovine au cours des quatre dernières années.

Si la production d'agneaux d'herbe a pu être commercialisée dans des conditions assez satisfaisantes, les prix actuels seront nettement insuffisants pour compenser les frais supérieurs des producteurs qui vendront à contre-saison des agneaux élevés nécessairement dans des bergeries avec de la nourriture conservée.

L'importance de la variation des coûts de production dans l'année est une caractéristique de la production ovine, et, d'une manière générale, ce sont justement les zones défavorisées, c'est-à-dire les zones de montagne dont j'ai parlé, qui, du fait des conditions climatiques, sont obligées de commercialiser à contre-saison. Les dispositions doivent donc être prises pour que les prix soient alors suffisants.

Mais surtout, Monsieur le Ministre, il faut lutter contre la fraude à l'importation.

Le régime officiel des importations n'aurait, en effet, qu'une portée théorique si, du fait de la tolérance ou de la complicité qu'elles rencontrent, se poursuivaient les importations d'animaux soi-disant « italiens », donc dispensés de reversements au F.O.R.M.A., mais en fait originaires de pays tiers. Je veux parler du trop célèbre mécanisme des détournements de trafic qu'occasionne l'imperfection des mécanismes communautaires.

Le caractère frauduleux de ces importations de moutons pratiquées sans retenues ni contraintes, qui perturbent tout particulièrement le marché du Sud-Est, est bien connu. Les pouvoirs publics français doivent se donner d'urgence les moyens de stopper et de sanctionner ces pratiques catastrophiques pour notre marché.

De même, ils doivent prendre toute mesure pour contrôler les importations en provenance du Royaume-Uni, devenu maintenant notre principal concurrent.

Dans le même esprit, je vous demanderai, Monsieur le Ministre, de vous efforcer d'obtenir l'abolition du règlement communautaire du 10 mai 1971 sur l'origine des animaux.

Je vous rappelle qu'aux termes de ce règlement, deux mois d'engraissement et l'abattage dans un pays de la C.E.E. constituent une transformation suffisante pour conférer l'origine communautaire. L'application de ce règlement revient à officialiser les détournements de trafic préjudiciables à notre seul marché. Il faut exiger que les animaux soient nés et élevés dans un pays de la Communauté. On ne dira jamais assez que toutes les réformes intérieures resteront inopérantes si les Etats membres de la C.E.E. qui n'élèvent pas de moutons et qui en sont importateurs continuent à exporter vers la France des moutons venus de tiers pays.

Votre prédécesseur, M. Cointat, avait, lors de notre séance du 18 novembre 1971, affirmé que la délégation française a Bruxelles avait demandé avec vigueur le dépôt du règlement communautaire relatif au marché ovin, considérant même ce dépôt comme un préalable à l'étude des prix agricoles pour la campagne 1972-1973. Il ajoutait : « Je ferai tout mon possible pour que soit réglée cette affaire de marché ovin ».

Deux ans se sont écoulés depuis et aucune réglementation communautaire du marché n'est intervenue.

J'insiste, Monsieur le Ministre, auprès de vous. C'est une question vitale pour nos populations de montagne que vous connaissez bien et qui sont particulièrement attachés à cet élevage ancestral. Ce sera difficile, je le sais, mais c'est capital.

Pour terminer, j'évoquerai rapidement deux questions d'ordre local, saisissant l'occasion qui m'est aujourd'hui offerte.

La première concerne encore l'élevage ovin. Un problème important, qui se pose de plus en plus pour les éleveurs, est celui de la garde des moutons. Jadis, elle était confiée aux membres les plus âgés de la famille, au vieil oncle ou à la grand-mère. Aujourd'hui, ce n'est plus possible.

La fonction de berger est devenue une véritable profession. Le berger doit subir une formation préalable indispensable. Les organisations agricoles du département des Alpes de Hte-Provence demandent instamment que soit créée une école de bergers. Il semble que certains engagements aient été pris par votre ministère à ce sujet. Je serais heureux d'en avoir la confirmation.

Dans un autre ordre d'idées, je voudrais vous demander où en est la création d'un lycée agricole à Digne. Elle a été promise depuis 1967 par plusieurs de vos prédécesseurs.

A la demande du Ministère de l'Agriculture, le conseil municipal de Digne a acquis, en vue de cette construction, un important domaine d'environ 40 hectares, admirablement situé, et qui est toujours disponible. Cet établissement, du fait de sa situation géographique, de la nature et de l'importance des spéculations animales du département des Alpes de Haute-Provence, pourrait avoir au moins deux destinations :

D'abord, celle d'un lycée agricole spécialisé en élevage ovin, d'autant plus utile que la région comprend près d'un million d'ovins et de caprins. Le collège de Carmejane, auquel succèderait le nouveau lycée, possède déjà un troupeau réputé d'ovins de race Préalpes du Sud particulièrement appréciés sur tous les marchés.

Ensuite, celle d'un lycée agricole climatique formant au brevet de technicien agricole, option générale, qui accueillerait des jeunes auxquels le climat serait bénéfique.

Je vous demande, Monsieur le Ministre, de répondre à ces questions et j'attends avec intérêt votre réponse.

MAISON RAOUL COLOMB
SISTERON

Imprimerie PASCAL-LIEUTIER
(99)-25, rue Droite - SISTERON
Directeur-gérant : Marcel LIEUTIER

Secours Routier Français

Apprenez tous à faire ces gestes

QUI
SAUVENT
Protéger
Alerter
Secourir

A : comme Allongés sur le côté
B : comme Bouche à bouche
C : comme Compression

SECOURISTES ROUTIERS
VOICI POUR VOUS

(Suite).

Voici comment manœuvrer les moribonds de la route (protéger à la fois a) Les fracas possibles de la colonne vertébrale, des viscères et des membres inférieurs, et b) La vie restante que détériorent vite les détresses respiratoires et cérébrales) :

1° — Saisir les deux extrémités de l'axe du blessé : la tête (une main sons la pointe du menton et une main sous la nuque) et les deux cou-de-pieds.

2° — Ramener ses deux membres supérieurs croisés sur le ventre.

3° — Engager très à fond vos mains et avant-bras sous le bassin (1re main) et sous les cuisses (2me main) de la victime.

4° — Tirer (bien ensemble) d'une part sur la tête en la renversant lentement en arrière (5 à 6 kg environ) et d'autre part sur les pieds (10 à 12 kg environ).

Faire vite, c'est bien : faire très bien, c'est mieux !

5° — Continuer à engager très à fond vos mains et vos avant-bras : une main au niveau des épaules, une main à la base du thorax ; une main au bassin et une main aux cuisses (au-dessus des genoux).

« Ne pas perdre de temps, ne signifie pas : « Brusquer ».

6° — Tourner lentement tous ensemble, en maintenant les solides tractions et en faisant pivoter peu à peu la victime sur son axe.

Harmonisez vos mouvements et procédez sans saccades.

La victime est ainsi lentement amenée à prendre cette position : semi-ventrale, nuque en extension, lordose dorso-lombaire. C'est cela la position de sauvegarde : elle est meilleure encore si la victime est sur un plan incliné, la tête plus basse que les pieds. La flexion de la cuisse et du genou stabilise cette position (si une fracture de cuisse ou du genou interdisait cette flexion, les deux membres restant allongés et même solidarisés, la stabilité serait assurée par un maintien direct et à la main).

Assurez-vous que la respiration soit libre et efficace. Sinon aidez-la !.. et faites vite !

Détails de la « prise » du menton et de l'extension de la nuque ; une couverture roulée, placée dans le creux épaule-joue, maintient la rectitude de l'axe vertébral du cou.

C'est la pointe du menton et le creux de la nuque qu'il faut tirer, tout en basculant la tête en arrière.

(A suivre).

Jardinez donc avec HONDA

Demandez une démonstration gratuite des fameux motoculteurs HONDA à :

Jean ANDRIEU
Machines Agricoles
Route de Gap
04200 SISTERON —— Tél. 301

A SISTERON... 14, rue Mercerie — Tél. 0.23

CAPPP Peintures Papiers Peints Vitrerie

Gros et Détail
Fournitures pour les Beaux-Arts

Tout pour le Professionnel et l'Amateur
Cinquante modèles disponibles de papiers peints et un important stock de peinture et matériel

Tous travaux de peinture et décoration
Devis pour travaux de peinture et décoration
Devis gratuit et conseils décoration
Pose papiers peints

Moquettes T REVETEMENTS DE SOLS

A la suite d'accords commerciaux avec Usine membre de l'Institut National du TAPIS T-Moquettes... prix sans concurrence, sinon remboursement intégral de la différence constatée.

● MOQUETTE : grande largeur, 100 % Nylon lavable, poil ras, utilisation chambre séjour - hôtel ; fourniture et pose TTC ..... **30 F.** M2

● MOQUETTE : grande largeur T2, Velours bouclé 100 % Nylon lavable. Sans joint - sans chute. Pour chambres séjour - hôtels saisonniers ; fourniture et pose TTC ..... **45 F.** M2

● MOQUETTE : grande largeur T 3, Boucle Velours 100 % Nylon lavable. Pour séjour - chambres hôtel - professions libérales - bureaux particuliers ; fourniture et pose TTC ..... **50 F.** M2

● MOQUETTE T 3 : Très beau Velours 100 % Nylon lavable, même pour salle de bains. Grande largeur, hauteur de tapis 10 m/m. ; TTC... **56 F.** M2

ARTISAN SPECIALISTE posant lui-même. Liste de référence de pose contrôlable de clients à Sisteron, Digne, Château-Arnoux, Volonne, etc...

G. PAVAGEAU

« Les Romarins » - SAINT-AUBAN - 04 - Tél. 288
Devis et déplacements gratuits

Scala - Peterelec

S.A.R.L.
DISTRIBUTEURS OFFICIELS
4, rue de Provence - SISTERON Tél. 1.97

AGENCE *de Haute Provence*

Jean-Charles RICHAUD

222, Avenue Paul Arène
Tél. 3.69 — 04200 SISTERON

gan

LA NATIONALE
Toutes Assurances
Tous Crédits Autos
Tous Crédits Immobiliers

Toutes Transactions Immobilières et Commerciales

ACHAT - VENTE
Propriétés agréments
Terrains - Commerces
Lotissements - Villas
Appartements

FFPIC FEDERATION FRANÇAISE EXPERT IMMOBILIER AGREE CHAMBRE DEPARTEMENTALE

Pour vos voyages, vacances et loisirs...
UNE SEULE ADRESSE
HAUTE-PROVENCE "Voyages"
Licence 71.009 B

- Délivrance au tarif officiel de tous billets AIR FER - MER
- Inscriptions à toute croisière Maritime et Aérienne
- Voyages à forfait, individuels et groupes à travers le monde entier
- Pélerinages, Congrès, Voyages Culturels

© VILLE DE SISTERON